

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUE

FIP/SC.9/3
10 octobre 2012

Réunion du Sous-comité du FIP
Istanbul, Turquie
5 novembre 2012

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL DU FIP

PROPOSITION DE DÉCISION

Ayant examiné le *Rapport d'activité semestriel du FIP* (document FIP/SC.9/3), le Sous-comité du FIP se félicite de l'avancement des travaux du FIP dans les pays pilotes.

I. INTRODUCTION

1. La présente note fait le point sur l'avancement des activités du FIP, notamment sur la réserve de projets et programmes financés dans le cadre du FIP au titre des plans d'investissement approuvés. Le rapport porte sur la période du 30 avril au 15 septembre 2012.
2. Après le stade de programmation des ressources, les pays pilotes du FIP abordent maintenant la phase de mise en œuvre des projets et des programmes qui ont été approuvés au titre du FIP. En conséquence, le rapport semestriel comprend des données et des informations relatives à l'évolution des principaux critères qui sont des indicateurs d'avancement dans ces pays.
3. L'annexe 1 présente la réserve actuelle de projets et programmes du FIP sur la base des plans d'investissement approuvés.
4. L'annexe 2 expose les montants, ventilés par source, des cofinancements attendus pour chacun des programmes et projets en préparation.
5. L'annexe 3 donne des informations sur la tenue des délais de réalisation des projets et programmes en fonction des critères de référence retenus, par le biais du système de « feux tricolores » mis en place pour la réserve des projets et programmes du FIP. Cette annexe comprend également des indications qualitatives transmises par les BMD chargées de la mise en œuvre afin d'informer le Sous-comité de l'avancement des projets et, le cas échéant, des problèmes rencontrés.

II. ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES DANS LES PAYS PILOTES

Approbation des plans d'investissement

6. Au 15 septembre 2012, quatre pays pilotes avaient finalisé leur processus de programmation nationale et leur plan d'investissement avait été approuvé (Brésil, Mexique, République démocratique du Congo et République démocratique populaire lao). Les treize projets et programmes en cours d'élaboration au titre de ces plans sont inclus dans la réserve du FIP.
7. Trois autres plans d'investissement doivent être examinés et approuvés par le Sous-comité lors de sa réunion du 5 novembre 2012 ; il s'agit des plans du Burkina Faso, du Ghana et de l'Indonésie. Si ces plans sont approuvés, sur les huit pays pilotes du FIP, sept disposeront d'un cadre d'investissement approuvé pour la préparation de projets et de programmes en lien avec les priorités REDD+ à l'échelon national.
8. Le plan d'investissement du Pérou devrait être approuvé à la réunion du Sous-comité de mai 2013. Un point sur le processus de programmation nationale du Pérou est joint en annexe 4 et sera présenté à la réunion du Sous-comité.

Analyse du processus de programmation du FIP

Processus d'élaboration des plans d'investissement

9. À partir de leur sélection par le Sous-comité, il a fallu en moyenne 25,5 mois¹ pour que les pays pilotes achèvent d'abord la phase de programmation des ressources puis l'élaboration de leur plan d'investissement au titre du FIP.

10. S'agissant du Burkina Faso, le plan d'investissement proposé a été approuvé par le Sous-comité du FIP à titre provisoire, l'approbation étant assortie d'une demande d'informations supplémentaires et de la prise de mesures visant à renforcer les capacités de préparation du Burkina Faso et à lui permettre de participer pleinement au FIP. Le Gouvernement du Burkina Faso s'est conformé à cette demande et a transmis un plan d'investissement révisé qui sera soumis à l'examen et à l'approbation du Sous-comité en novembre 2012. En ce qui concerne la République démocratique populaire lao, le Sous-comité du FIP a demandé des informations supplémentaires sur les bénéfices attendus d'une réduction/prévention des émissions ainsi que des détails sur la proposition d'investissement du secteur privé. Le Gouvernement de la RDP lao a soumis par courrier un document complémentaire de son plan d'investissement qui a été approuvé en janvier 2012.

11. Les variations de la durée de la période nécessaire aux pays pilotes pour achever le processus de programmation des ressources du FIP s'expliquent en grande partie par les différences de conditions entre ces pays et il faudra en tenir compte au moment de la hiérarchisation des priorités d'action REDD+ et de la programmation des ressources de financement. Seront en particulier nécessaires : des études et évaluations détaillées relatives au programme REDD+ ; des consultations intensives avec les parties prenantes, notamment avec les ministères des secteurs concernés, avec les peuples autochtones et les populations locales ; des actions de renforcement des capacités de divers groupes de parties prenantes, de manière à favoriser leur implication active dans le processus du FIP.

12. Par ailleurs, les pays pilotes qui ont demandé un don pour la préparation de l'élaboration de leur plan d'investissement ont eu besoin de temps pour préparer les propositions de dons avant de se concentrer sur l'élaboration de leur plan d'investissement. Les sept pays pilotes ayant demandé des financements à titre de don pour la préparation des plans ont mis en moyenne 15,6 mois² pour élaborer leur plan d'investissement après l'approbation de cette demande. Le seul pays n'ayant pas formulé de demande de don préparatoire a élaboré son plan d'investissement en 16 mois.

Usage des financements à titre de don pour la préparation des plans d'investissement

13. Le Mexique n'a pas formulé de demande de financement à titre de don pour la préparation de son plan d'investissement, le Gouvernement mexicain préparant à cette époque un important prêt d'investissement auprès de la BIRD en rapport avec le programme REDD+, susceptible d'étayer les activités du CIF. Le Gouvernement mexicain a choisi de concentrer plutôt ses ressources en temps et en personnel sur la préparation du projet et a tiré parti, pour la préparation de son plan d'investissement, des liens existant avec les travaux associés au programme REDD+. Le plan d'investissement a été adopté en octobre 2011, le premier projet a été approuvé en novembre 2011 et le second en septembre 2012. Pour le moment, le Mexique est le seul pays du FIP à avoir des projets approuvés au titre de son programme national.

14. Les sept autres pays pilotes ont demandé un financement à titre de don destiné à appuyer l'élaboration d'un plan d'investissement de haute qualité au titre du FIP. Un budget de 1,71 million de dollars a été approuvé par le Comité des BMD pour la préparation des plans d'investissement au titre du FIP. Au 30 juin 2012, sur le financement approuvé à cette fin, une somme de 0,42 million de dollars, soit environ 25 % du total, avait été décaissée.

¹ Minimum : 12 mois (RDC) ; maximum : + de 30 mois (Burkina Faso, Ghana, Indonésie et Pérou)

² Minimum : 4-5 mois (Brésil et RDC) ; maximum : + de 20 mois (Burkina Faso, Indonésie et Pérou)

15. Les activités associées à la finalisation des plans d'investissement du Burkina Faso, du Ghana, de l'Indonésie et du Pérou (études complémentaires, évaluations, consultations avec les parties prenantes, etc.) absorberont les ressources restantes. Au Pérou, par exemple, le financement à titre de don pour la préparation du plan finance des études de fond et des consultations qui permettront d'engranger des éléments utiles à la conception du plan d'investissement. Ces études sont axées sur les thèmes suivants :

- a) déficits de financement et chevauchement des programmes REDD+ en cours d'exécution au Pérou ;
- b) facteurs de déforestation et de dégradation des forêts et estimation du changement d'utilisation des terres et des émissions connexes ;
- c) identification et motivation des projets et programmes devant être cofinancés par le FIP ;
- d) plan de participation des parties prenantes et proposition d'établissement d'un lien entre le mécanisme spécial de dons et le plan d'investissement ;
- e) rôle du secteur privé dans le secteur forestier péruvien (en développement).

Approbaton des projets

16. Pendant la période de référence, le Sous-comité a examiné et approuvé le projet *Financing for Low Carbon Strategies in Forest Landscapes* soumis par le Gouvernement mexicain et la BID, assorti d'un don de 5 millions de dollars au titre du FIP et de 10 millions de dollars sous forme d'aide concessionnelle du FIP. Le projet devrait mobiliser 20 millions de dollars de cofinancement.

17. Le projet appuie la création par une banque de développement national (*Financiera Rural*) d'une ligne de crédit relative au programme REDD+ ciblant les populations locales et les *ejidos*. Des mesures pour compléter les composantes de renforcement des capacités permettront d'améliorer les services de conseil technique du personnel des banques et de la CONAFOR dans le cadre du travail avec les bénéficiaires visés.

18. En octobre 2012, le financement au titre du FIP de deux projets a été approuvé par le Sous-comité pour un total de 57 millions de dollars (30,7 millions de dollars à titre de don et 26,3 millions de dollars sous forme de crédits à taux d'intérêt proche de zéro). Ces ressources devraient mobiliser un total de 703 millions de dollars de cofinancement (rapport 1:12,3).

19. Après l'approbation des trois plans d'investissement supplémentaires, l'attention des gouvernements de la plupart des pays se reportera de la préparation des plans d'investissement au titre du FIP sur l'élaboration des projets et programmes. Sur la période de référence suivante³, 11 projets et programmes devraient être soumis à l'examen et à l'approbation du Sous-comité du FIP.

III. ÉTAT D'AVANCEMENT DES AUTRES ACTIVITES DU FIP

Mise en œuvre du mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales (DGM)

³ se terminant en juin 2013

20. L'élaboration du cadre de mise en œuvre du DGM a bien progressé. Six pays pilotes du FIP ont retenu la Banque mondiale comme BMD de mise en œuvre des composantes dans leurs pays respectifs. La Banque mondiale est également la BMD de mise en œuvre de la composante mondiale portant sur les échanges et la cohérence des connaissances dans le cadre des différentes composantes du mécanisme spécial de don. Les discussions se poursuivent quant au choix de la BMD qui mettra en œuvre le DGM au Mexique et au Pérou. Une décision devrait être prise sur ce point d'ici la fin de l'année 2012.

21. Des réunions portant sur le lancement et la présentation du processus de DGM ont été organisées au Ghana, en Indonésie et en RDP lao. Des réunions similaires seront organisées dans les autres pays pilotes de manière à ce que les peuples autochtones et les parties prenantes des populations locales se familiarisent avec les principes de conception et les objectifs du DGM.

22. Un comité provisoire composé de représentants des peuples autochtones et des populations locales se réunira le 2 novembre 2012 pour établir un cadre commun et s'accorder sur des directives opérationnelles permettant de faire avancer les activités du DGM dans les huit pays pilotes. Ensuite, il sera possible de constituer des comités de direction nationaux et l'application du DGM pourra commencer à l'échelle des pays. Dans les pays où la Banque mondiale est la BMD de mise en œuvre, une grande partie de la conception du projet est déjà en cours d'élaboration dans le cadre d'une opération unique qui devrait être soumise à l'approbation du Sous-comité en janvier/février 2013 et dans la foulée à celle du Conseil des Administrateurs de la Banque mondiale.

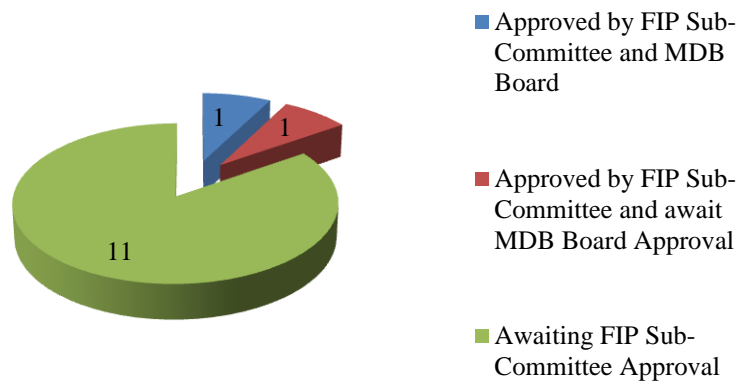
IV. PORTEFEUILLE DU FIP

23. Les informations de l'annexe 1 relatives au portefeuille de projets incluent l'actualisation par les BMD de leurs propres portefeuilles ainsi que les dates prévues pour la soumission des projets et les montants relatifs aux projets relevant des plans d'investissement approuvés.

24. Le portefeuille du FIP comprend actuellement treize projets et programmes :

- a) un projet a été approuvé par le Sous-comité du FIP et le conseil d'administration de la BMD concernée (il devrait être effectif en novembre 2012) ;
- b) un projet a été approuvé par le Sous-comité du FIP et est en attente de l'approbation du conseil d'administration de la BMD concernée ;
- c) onze projets sont au stade de la préparation de la soumission au Sous-comité du FIP (Figure 1).

Figure 1 : État d'avancement des approbations de projets au titre du FIP au 15 septembre 2012



25. Sur les onze projets et programmes du portefeuille FIP qui sont en attente de l'approbation du Sous-comité, sept sont en bonne voie de respecter la date d'approbation prévue tandis que les quatre autres ont pris du retard. Les raisons de ce retard sont diverses : changements apportés aux institutions gouvernementales concernées, allongement de la période de préparation pour mener des consultations supplémentaires avec des parties prenantes ou discussions entre le gouvernement et les BMD visant à affiner les concepts du projet pour en accroître l'efficacité et réduire les coûts de transaction.

26. Au total, les requêtes de financement au titre du FIP des onze projets et programmes relevant des plans d'investissement approuvés devraient se monter à 163 millions de dollars. Les fonds attendus pour l'exercice 2013 devraient suffire à couvrir ces requêtes.